

MOYEN-ORIENT

Pendant la crise du golfe Persique, le Ministère a dû intervenir à de nombreux niveaux, allant du dialogue international et des efforts de maintien de la paix aux liaisons entre le gouvernement canadien et les forces déployées. Les répercussions de la crise ont été dramatiques pour tout le Moyen-Orient, notamment pour les populations, qui ont traversé de terribles épreuves physiques et qui ont été déplacées en grands nombres. Le Canada a fourni des forces de maintien de la paix à la Mission d'observation des Nations Unies en Iraq et au Koweït (UNIKOM) et il participe actuellement aux opérations de nettoyage et de reconstruction du Koweït.

Le 31 mars 1991, pour aider l'Égypte à faire face à l'afflux de réfugiés, le Canada lui a octroyé quelque 26 millions de dollars et a allégé sa dette de 13 millions de dollars. La Jordanie a, elle aussi, été l'un des grands bénéficiaires des 75 millions de dollars débloqués par le Canada pour aider les pays souffrant des répercussions de la guerre.

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures s'est rendu en Israël en novembre 1990, puis en mars 1991. Il s'est également rendu en Iran et en Jordanie, et il a rencontré les dirigeants saoudiens et le président de la Syrie. La crise du Golfe a rappelé combien il est urgent de régler équitablement le conflit israélo-arabe. Le Canada appuie sans réserve les efforts que déploient les Nations Unies et les États-Unis pour instaurer la paix au Moyen-Orient.

POLITIQUE COMMERCIALE ET EXPANSION DU COMMERCE D'EXPORTATION

La politique suivie en matière de commerce extérieur a permis d'améliorer la compétitivité des industries canadiennes, a favorisé leur adaptation technologique et facilité leur accès aux marchés étrangers.

Entre autres décisions importantes prises pendant les réunions de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) au cours de l'année, citons l'adhésion du Salvador et du Guatemala ainsi que l'admission de l'URSS à titre d'observateur. Le Canada a défendu avec succès ses intérêts pour ce qui est du libre-échange, des échanges commerciaux en rapport avec l'environnement et de l'ouverture de la Communauté européenne au blé canadien.

C'est en partie grâce à l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis (ALE) que le commerce bilatéral entre les deux pays se chiffre à 200 milliards de dollars. Une troisième série d'abaissement des tarifs a eu lieu en janvier 1991, ce qui a amélioré la position du Canada vis-à-vis du plus grand marché du monde. L'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) que l'on envisage de conclure avec le Mexique et les États-Unis aura pour but de consolider ces gains. Le Mexique est le premier partenaire commercial du Canada en Amérique latine et dans les Antilles, nos exportations vers ce pays atteignant presque 600 millions de dollars.

Le Ministère administre un certain nombre de programmes destinés à aider les producteurs et les fabricants canadiens à être plus concurrentiels au niveau international et à attirer les investisseurs au Canada. Les bénéficiaires du Programme d'apports

technologiques ont enregistré des ventes de 156 millions de dollars et créé 1 550 emplois. Avec des initiatives telles que le Programme de développement des investissements, « Horizon Le Monde » et le Programme de développement des marchés d'exportation (PDME), le Ministère a encouragé les investissements au Canada et la vente de nos produits à l'étranger. Le PDME est à double volet, public et privé. Les ventes enregistrées à la suite d'opérations de commercialisation privées se chiffrent à 600 millions de dollars.

Les Centres du commerce international implantés dans tout le Canada assurent une liaison avec les services du Ministère à Ottawa et à l'étranger.

Le Ministère a poursuivi ses efforts pour développer de nouveaux marchés et élaborer des stratégies de commercialisation dans tous les secteurs de l'agro-alimentaire, des produits du poisson et des produits de consommation. Il a étudié des moyens de relier entre elles des entreprises produisant des marchandises similaires ou complémentaires, et de les présenter sur le marché international, en combinant des efforts promotionnels afin d'augmenter les ventes. En 1990, le Ministère a aidé des entreprises canadiennes qui ont participé à 55 foires commerciales en Europe de l'Ouest, y compris en les invitant à ses stands nationaux, 18 au total.

Pendant l'exercice financier, le Canada a enregistré une croissance de ses exportations et la balance commerciale a présenté un excédent de 12,4 milliards de dollars, soit une augmentation de 8,9 milliards par rapport à 1989.